

Présence et Action Culturelles

Points de vue

Les Roms : Ces gens pas comme il faut !

Ils font partie d'un peuple mal compris, mal aimé. On les appelle les Roms, Tziganes, Sintis, Manouches, Gitans, Les gens du voyage. Ce peuple rejeté vit la plupart du temps des pratiques de la mendicité, ces indésirables sont victimes de multiples discriminations. Ils sont de par la force des choses pour le plus grand nombre nomades, mieux on les stigmatise en les prénommant SDF. D'autres sont sédentarisés par violence. La « romophobie » se répand comme une traînée de poudre. Comment faire sauter ces barrières mentales, ce flot de préjugés ? Face à l'ampleur de ce phénomène humain, ils oscillent entre douze à quinze millions en Europe et de manière rapprochée de sept à neuf millions au sein de l'Union européenne, en septembre 2008, s'est tenu à Bruxelles, le premier sommet européen sur les roms. Les représentants des institutions européennes côtoyaient des représentants des gens du voyage (participants actifs), l'objectif étant de reconnaître leur mode de vie spécifique, d'y trouver des solutions durables et dignes en termes législatifs.

Par Sabine Beaucamp

Ces oubliés de l'Histoire trouvent leur origine en Inde (au nord-ouest indien). Chassés et « génocidés » par Hitler après avoir connu une histoire ensanglantée face à une Eglise catholique souvent silencieuse. Cette culture du voyage, les a conduit à un exil qui les place physiquement et psychologiquement en marge d'une existence dite normale. Migrants économiques, ils poursuivent une trajectoire sans retour, nomades ils ne sont attachés à aucun lieu.

D'après un rapport de l'UNICEF publié en 2005, les Roms seraient 84 % en Bulgarie, 88 % en Roumanie et 91 % en Hongrie à vivre sous le seuil de pauvreté. Dans les Balkans, jusqu'au milieu du 19ème siècle, ils étaient vendus comme esclaves. Aujourd'hui toujours en manque d'une reconnaissance identitaire, ils travaillent comme

saisonniers, paysans sans terre, les travaux les plus pénibles sont leur gagne-pain, si bien que leur principale source de revenu, devrions-nous dire leur chance de survie est la mendicité.

Passés les frontières de la France et de l'Italie, ils se retrouvent malmenés, subissent des violences et maltraitements tant physiques qu'humiliants. De plus ils cumulent ces handicaps avec ceux liés au statut des étrangers. En effet, avec l'entrée de la Roumanie et la Bulgarie dans l'Union européenne, pas moins de trois millions de nouvelles personnes d'origine ethnique Rom sont venues s'ajouter*. Si depuis les années 90, le nombre de familles augmente sans cesse sur le territoire belge, la majorité de celles-ci ne bénéficie pas de titre de séjour régulier. Elles n'ont par conséquent pas le droit d'exercer un travail déclaré, et ne peuvent non

1

Infos/contacts : editions@pac-g.be

© Présence et Action Culturelles – Analyses – 2008/29

8, rue Joseph Stevens • 1000 Bruxelles

Tél : 02/545 79 11 • www.pac-g.be

Editeur responsable : Yanic Samzun

Avec le soutien du Service de l'Education permanente du Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et de la Loterie nationale.

Toutes nos analyses sont disponibles sur notre site www.pac-g.be rubrique « Publications ».

plus percevoir ni allocation, ni revenu de remplacement. Condamnées à la mendicité, condamnées à ressembler à des êtres de seconde zone, le contexte européen les place dans une position d'exclusion sociale. Malgré cette timidité juridique de la part des institutions européennes, elles choisissent sciemment de rester sur le sol belge, sans aucune reconnaissance, sans aide, tout plutôt que de retourner dans ces pays de désolation.

* Le paradoxe veut qu'expulsés de France car « étrangers », ils y reviennent librement en tant que Roumains ou Bulgares (deux pays nouvellement rentrés au sein de l'Union européenne).

Une vie de roms

Casser les préjugés, envisager une politique d'asile qui leur est spécifique et structurelle serait un juste retour de l'histoire. Une récente enquête montre que d'ordinaire, au quotidien, les Roms séjournant depuis au moins six mois en Belgique ont pour recette de leur quête, en moyenne 16,8 €. Jusqu'en juin 2007, le Ministre Dupont était chargé de l'Intégration sociale, de la politique des grandes villes et de l'Egalité des chances, il rappelait que très souvent les mendiants roms autochtones bénéficiaient d'une allocation sociale, mais n'avaient ni domicile ni papiers. Dès lors, l'obtention d'un revenu d'intégration sociale de rue, proposant une adresse d'un CPAS de référence serait peut-être à creuser.

Un autre projet évoqué par le Ministre Dupont serait de mettre en place des médiateurs interculturels dans différentes grandes villes afin d'approcher les populations fragilisées et donner les moyens à leurs enfants d'accéder à une scolarisation progressive.

On le voit, les constats des acteurs de terrain ne manquent pas, comment dès lors mieux leur donner réponse pour qu'ils accèdent à une intégration réussie ?

Cette carence, cette approche particulièrement difficile est imputable en partie à l'Etat, à son immobilisme et au vide juridique existant.

Aussi, en septembre dernier, lors d'un Sommet, nombreux responsables politiques fédéraux et européens se sont réunis à Bruxelles, organisé par la Commission, quelque 400 participants ont soutenu

trois objectifs primordiaux pour contribuer à faire changer les choses et les mentalités vis-à-vis de la population rom.

1. Il s'agissait de mieux les faire connaître et appréhender leurs besoins ;
2. Ensuite recenser les moyens les plus efficaces en vue d'améliorer leurs conditions d'existence voire de subsistance ;
3. ils s'étaient fixés comme but de refermer ce sommet sur des engagements concrets.

Ainsi, les Etats de l'union européenne s'appliqueront à tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des roms à l'éducation, au logement, à l'emploi et aux services de santé.

En effet, jusqu'à aujourd'hui, les Roms se heurtent à une discrimination institutionnelle généralisée, profondément enracinée en particulier sur des matières comme le logement, l'éducation et la protection sociale. Entre 2000 et 2006, 275 000 000 € ont été consacrés à des projets ciblant spécifiquement la population rom, face à ces populations vulnérables, l'investissement est bien insuffisant.

Des mesures face à l'ampleur de leur exclusion sociale

Une résolution du Parlement européen en mai 2005, sur la situation des roms dans l'Union européenne a permis d'adopter des textes qui constituent une avancée certaine en la matière. Notamment permettre aux roms de jouer un rôle à part entière et pouvoir accéder à une égalité de droits dans nos sociétés ainsi qu'éradiquer la discrimination dont ils sont victimes.

Le 8 avril 2005 a été proclamé journée annuelle de commémoration des roms, une journée de sensibilisation à l'égard de la minorité ethnique la plus vaste d'Europe, en souvenir des crimes nazis du génocidaire Adolf Hitler. Cet acte innommable mérite pleinement d'être reconnu comme un crime nazi, qui poursuivait comme unique but l'élimination physique des roms d'Europe. La Commission et les autorités compétentes estiment que cette circonstance historique renvoie dans les temps futurs vers la construction d'un Mémorial. Toujours dans ce registre, n'oublions pas qu'un grand nombre de roms a été victimes de guerres et

de nettoyages ethniques et continue encore actuellement d'être victime de persécutions dans certaines parties de l'ancienne république de Yougoslavie.

Il est relevé également et sera pris en compte, de nombreux cas de discriminations fondées sur le sexe, l'âge, le handicap et l'orientation sexuelle. Les expulsions illicites et le harcèlement policier, les agressions et violences physiques, la discrimination raciale, les propos virulents motivés par la haine anti-tzigane et la « romaphobie » nécessitent des mesures déterminées et intransigeantes en vue de leurs éradications. Il faut bien dire que jusqu'à présent la lutte contre la discrimination raciale et la xénophobie est un échec et constitue par voie de conséquences le ferment de la persistance de ces problèmes dans la société.

D'autres discriminations ne sont pas en reste, ainsi les Roms sont sous-représentés dans les structures gouvernementales ainsi que dans les administrations publiques d'Etats-membres et de pays candidats, alors qu'ils se sont engagés à accroître le nombre de Roms travaillant dans les structures décisionnelles, là encore des progrès significatifs sont à ne pas perdre de vue. Ne pas leur accorder une vie politique est antidémocratique, cela signifie pour eux l'impossibilité de pouvoir acter des décisions qui influent sur la vie et le bien-être de leur communauté. Le système pénal, les institutions et les services policiers affichent des a priori défavorables à la communauté rom, un changement important est à opérer dans cette discipline. En termes de logement, la ghettoïsation existe sur une large échelle, certes, les conditions de vie non-conformes aux normes et insalubres sont légions, pourtant par la force des choses, les Roms sont bien contraints de les accepter. Quitter ces lieux infâmes pour d'autres ailleurs, les renvoie à la loi de la rue et captifs de ses violences.

La reconnaissance de la Culture rom

Les Roms rencontrent actuellement une difficulté majeure qui les handicape fortement, l'obtention d'une reconnaissance totale de leur culture. Les Etats-membres, les médias dominants persistent à les laisser gamberger sans statut culturel. Mieux, ils les sous-représentent, contribuant ainsi à laisser les stéréotypes négatifs s'installer au cœur même de la presse télévisée, radiophonique, écrite et Internet.

La « romaphobie » ne fait alors que s'étendre davantage.

Trop longtemps confinés volontairement dans un statut extrême de mendicité, similaire aux SDF, le peu qu'ils ont pu préserver de leur culture d'origine, en fait toujours néanmoins aujourd'hui des travailleurs sous-employés, que l'on considère comme tout juste bon à occuper des postes de sous-hommes, au plus bas de l'échelle sociale. Alors que pour peu qu'ils aient accès à l'instruction, à un encadrement scolaire et social, (une guidance et un suivi en somme), ils peuvent très bien travailler dans les domaines de l'électromécanique, beaucoup de jeunes roms à l'heure actuelle envisageraient de devenir mécaniciens. Les Etats-membres devraient être davantage conscients, des niches économiques que les traditions tsiganes génèrent avec elles, la récupération des métaux de base d'une industrie moderne de recyclage, n'est qu'un exemple précieux parmi bien d'autres.

Il est une vérité qui s'impose à elle seule, c'est la réflexion à l'échelle européenne quant à l'implication de la minorité ethnique tzigane en termes de citoyenneté participative. Ainsi au niveau de l'apprentissage scolaire, des propositions d'activités de responsabilisation, de coordination entre les activités et celles en dehors des classes qui seraient mises en place par diverses institutions éducatives devraient faire l'objet d'une programmation afin de mieux comprendre la vie de ces communautés. Les institutions européennes doivent s'en donner et en dégager les moyens nécessaires avec un peu moins de frilosité. Des actions de transmission des connaissances à acquérir sur les principes et le fonctionnement d'un système démocratique, des aptitudes sont à développer chez les enfants tziganes, prometteurs d'avenir. Une stimulation, participation et action dans le sens d'une juste compréhension des principes de la citoyenneté participative et de l'acceptation d'une implication active à la vie civique restent à construire. Enfin, une gestion des conflits en milieu scolaire avec une forte dominante ethnique, ainsi que le rôle de l'éducation interculturelle sont de bonnes pratiques à envisager pour une implication rationnelle des enfants de minorités à l'éducation citoyenne.

En ce troisième millénaire, les communautés roms ne devraient plus être les nomades, les laissés-pour-

compte, en effet, certains travaillent, paient leurs impôts, s'implantent dans des espaces ruraux et urbains. Ils n'ont d'autres ambitions que d'être reconnus, accéder à une citoyenneté louable avec des devoirs et des libertés avec des revenus permettant de subvenir à leur famille tout en conservant ce droit à la liberté de circulation.

En Roumanie, il y a un proverbe qui dit ceci : « De loin, le tzigane est un être humain ». Aujourd'hui dans l'Union européenne faisons en sorte que le tzigane fasse partie de notre civilisation des mœurs à part entière !

Sources bibliographiques/ Rapports consultés

- Courrier International n° 296- (1er au 20 août 2008)
- La scolarisation des enfants roms à Bruxelles (groupe de travail de juin 2007)
- Table-ronde « La mendicité interrogée)- 22 mai 2007
- Collectif national de la Ligue des droits de l'Homme Romeurope
- Résolution du Parlement européen sur la situation des Roms dans l'Union européenne du 18 mai 2005.
- Les Roms- Gens du voyage-Mai 2008 par René Bernard
- Vers une réponse européenne pour l'intégration des Roms- Anne Joubert-DGAS Octobre 2008
- Intervention de Christian Dupont- 30 janvier 2008 à la Commission des Affaires sociales du Sénat
- Conférence de Clair Michalon à Magnan-Formateur aux questions interculturelles, Consultant en diversité culturelle
- Projet roumain- projet de Formations à Universitatea Technica Gh Asachi-IASI (Romania) dans le cadre de Citoyens d'Europe (Socrates-Grundtvig), Nicolas Samson (Recteur)